



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation au Mali

Question au Gouvernement n° 4805

Texte de la question

SITUATION AU MALI

M. le président. La parole est à M. Olivier Falorni.

M. Olivier Falorni. À l'heure où notre présence militaire au Mali est questionnée, voire contestée, rien ne serait pire que de dire ou de laisser dire que nos soldats sont tombés là-bas pour rien. Notre action au Sahel doit être saluée, et non salie, comme tente notamment de le faire la junte militaire aussi illégitime que corrompue qui a pris le pouvoir au Mali et qui fait des mercenaires prédateurs du groupe Wagner son bras armé. Nous ne devons jamais oublier que cinquante-huit soldats français sont morts là-bas pour nous protéger ici. Pour cela, nous devons rendre hommage à leur mémoire, à leurs familles et à leurs camarades de combat. *(Applaudissements tous les bancs.)*

La crise sanitaire n'a pas fait disparaître la menace terroriste : le djihadisme reste une pandémie mondiale, dont un des variants islamistes les plus dangereux se trouve au Sahel. Faut-il rappeler que les opérations Serval puis Barkhane ont sauvé Bamako des groupes armés djihadistes sous les acclamations du peuple malien, qu'elles ont éliminé des leaders majeurs d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et de l'État islamique au Grand Sahara (EIGS) ?

Toutefois, si ces opérations visaient à contenir la menace terroriste, elles ne pouvaient à elles seules ramener la sécurité au Sahel. Si la France devait se retirer du Mali, son départ ne saurait être une fuite, car nous avons un droit – je dirai même un devoir – de suite : Bamako ne doit pas être notre Kaboul. Partir du Mali ne doit pas nous conduire à nous départir de nos responsabilités au Sahel mais être l'occasion de mieux répartir les responsabilités entre les autres États de cette région.

Ma question est simple : envisagez-vous de quitter le Mali ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LT et sur plusieurs bancs du groupe SOC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. J'ai eu l'occasion, il y a quelques jours, d'invoquer dans cet hémicycle le souvenir des cinquante-trois soldats morts pour la France et pour la liberté du Mali. Merci d'avoir rappelé leur sacrifice. *(Applaudissements les bancs des groupes LaREM, LR, Dem, SOC, Agir ens, UDI-I et LT. – M. Hubert Wulfranc applaudit aussi.)*

Par ailleurs, la junte, qui s'est accaparé le pouvoir au Mali continue d'être isolée en Afrique. En effet, la Communauté économique des États d'Afrique occidentale, la CEDEAO, l'a condamnée en appliquant des mesures de rétorsion économique et financière à son encontre tant que le processus de transition ne permettra

pas le retour de la démocratie.

Elle est également isolée vis-à-vis de la communauté internationale et des partenaires internationaux, en particulier l'Union européenne, qui a soutenu les actions menées par la CEDEAO. Nous devons tirer les conséquences de la rupture politique et opérationnelle qui est en cours. Cette question est traitée dans un cadre collectif, qui réunit Européens et Africains afin de poursuivre autrement la lutte contre le terrorisme.

La situation ne peut demeurer en l'état, c'est pourquoi nous devons réarticuler très clairement notre dispositif global afin de poursuivre notre combat au Sahel contre le terrorisme. C'est ce que nous allons faire. Dans cette perspective, le Président de la République recevra demain des leaders européens et africains pour amorcer cette réarticulation afin de nous remobiliser contre le terrorisme, contre Daech et contre Al-Qaïda, malgré la junte. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. Pierre Cordier. Il n'a pas répondu !

Données clés

Auteur : [M. Olivier Falorni](#)

Circonscription : Charente-Maritime (1^{re} circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4805

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 février 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 février 2022](#)